



ARRÊTE MUNICIPAL temporaire n° 03/2025

Réglementant la circulation au droit
d'occupation de la voie publique
au 36 rue du Général de Gaulle
dans le cadre de travaux sur façades et toitures
et

Le Maire de la commune d'ECKWERSHEIM,

VU la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des régions, départements et des communes,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-28, L 2122-29, L 2212-2, L 2213-1, L 2213-2, L 2542-1 et L 2542-2 relatifs aux pouvoirs de police du Maire,

VU les dispositions du Droit Local applicables dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle,

VU le Code de la route,

VU l'instruction ministérielle relative à la signalisation routière,

VU la demande en date du 19 février 2025 par laquelle la Société SASU PROMOE domicilié 2 place Saint-Ulrich 67370 AUENHEIM sollicite **le temps des travaux au 36 rue du Général de Gaulle**

- sollicite l'autorisation de stationner devant le 19 rue du Général de Gaulle
- l'interdiction aux riverains de stationner hors cases pendant lesdits travaux.
- Sollicite l'autorisation de la pose d'échafaudage sur pignon

Du vendredi 06 mars 2025 au 30 avril 2025

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prendre des mesures particulières en matière de circulation et de stationnement ;

A R R E T E

Article 1^{er} : En raison des travaux cités ci-dessus qui seront réalisés sur une période du vendredi 06 mars 2025 au 30 avril 2025 le stationnement sera perturbé dans la zone de travaux. Les riverains auront accès de part et d'autre de la zone.

Article 4 : La voie publique devra rester libre de tout dépôt d'objets ou matériel.

Article 5 : Ces dispositions seront en application dès la mise en place par la société ENSIO de la signalisation réglementaire.

Article 6 : Ampliation du présent arrêté est adressée à :

- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mundolsheim
- La Brigade territoriale de contact de Strasbourg
- EMS, Service Propreté, Département Collecte des Déchets
- Le SDIS
- DGS de la Mairie

- Affichage en Mairie

ECKWERSHEIM, le 03 mars 2025
Le Maire, Camille BADER

